


Centre Intercommunal d'Action Sociale Riom Limagne et Volcans	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	
<u>Date de convocation</u> 28 mars 2024	DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
<u>Nombre d'administrateurs :</u> - En exercice : 25 - Présents : 16 - Votants : 17		N : 2024-07

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente.

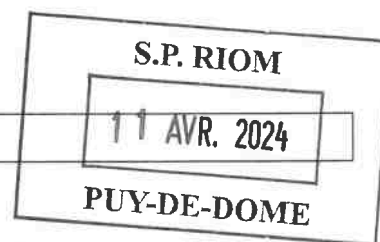
Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN, M Claude BOILON, Mme Anne Marie CHARLES (procuration de M WEINMEISTER), M Didier CHASSAIN, M Jean Marc COURBET, Mme Aurélie FERNANDES, M Roland GRENET, M Fabrice JOUIN, Mme Anne Catherine LAFARGE, Mme Véronique LOUSTE SOL, M André MAGNOUX, M Didier MICHEL, M Didier MIGNE, Mme fanny CHEVALIER, Mme Samya RIOTON, M Denis ROUGEYRON

Absents excusés : M Frédéric BONNICHON, M Jean BERNARD, Mme Marie CACERES, Mme Valérie CHASSAING, Mme Michèle GRENET, M Jean DANIEL, M Fabrice MAGNET, Mme Corinne MARTINHO, M Nicolas WEINMEISTER (procuration à Mme CHARLES).

Compte administratif 2023 du CIAS et de ses budgets annexes, Affectation des résultats 2023

Les comptes administratifs, comptes de gestion des différents services repris ci-après, et seront présentés à nouveau en séance.

COMPTE ADMINISTRATIF CIAS et résultat 2023



Section de fonctionnement					
Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	% 2023/2022	BP 2023
011 - Charges à caractère général	142 574,58 €	142 277,59 €	150 002,42 €	5%	192 154,69 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	282 430,25 €	298 327,84 €	301 262,43 €	1%	311 400,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 622,09 €	28 451,54 €	14 728,85 €	-48%	15 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	542 002,18 €	633 901,80 €	776 525,84 €	22%	777 725,00 €
66 - Charges financières	114 433,97 €	- €	- €		- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	0,04 €		10,00 €
TOTAL DEPENSES	1 105 063,07 €	1 102 958,77 €	1 242 519,58 €	13%	1 296 289,69 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	19 237,38 €	6 537,21 €	33 164,69 €		33 164,69 €
013 - Atténuations de charges	498,60 €	7 976,00 €	15 802,73 €	98%	5 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	381 584,61 €	277 385,89 €	276 542,61 €	0%	291 000,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	705 000,00 €	842 515,00 €	930 000,00 €	10%	967 125,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	5,85 €	1 190,76 €	1 871,05 €	57%	- €
77 - Produits exceptionnels	5 273,84 €	518,60 €	50 000,00 €		- €
TOTAL RECETTES	1 111 600,28 €	1 136 123,46 €	1 307 381,08 €	15%	1 296 289,69 €
RESULTAT CIAS	6 537,21 €	33 164,69 €	64 861,50 €		

Ce budget sans activité supporte les dépenses communes de la structure, frais de formation, frais d'affranchissement, de communication, maintenance des copieurs et du parc informatique, frais de personnel (direction, accueil...)

Les dépenses de personnel et de frais mutualisés ainsi que la subvention de RLV sont imputées sur ce budget puis réparties sur les budgets annexes.

Dépenses

Chapitre 011 : principales dépenses

- Maintenance informatique : 7 503 €
- Formations : 28 266 €
- Communication : 4 358 €
- Frais d'affranchissement : 20 713 €
- Abonnements, cotisations : 5 116 €
- Remboursement de frais à la collectivité de rattachement : 64 359 €

Chapitre 012 : charges de personnel, médecine du travail, cnas, chèques déjeuners.

Chapitre 042 : dotation aux amortissements 14 728 €

Chapitre 65 : subvention budget portage repas 62 601 €, aide à domicile 712 724 €, organisations syndicales 1 200 €

Recettes

Chapitre 013 : remboursement IJ personnel 15 802 €

Chapitre 70 : chèques déjeuners 2 556 €, remboursement charges mutualisées budgets annexes 273 986 €

Chapitre 74 : subvention RLV 930 000 €

Chapitre 75 : remboursement chèques déjeuners non utilisés 1 871 €

Chapitre 77 : Fonds national d'urgence 50 000 €

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 31 696.81 € auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 33 164.69 € soit un résultat cumulé de 64 861.50 €. Il est à noter que l'attribution du fonds national d'Urgence aux EPSMS en difficulté d'un montant de 50 000 € a été provisoirement mis au budget CIAS dans l'attente d'une affectation en 2024 sur les budgets annexes selon la décision de l'ARS.

Il vous est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau du budget supplémentaire 2024 du CIAS (point 4.)

Section Investissement				
Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	266 696,50 €	- €	- €
13 - Subventions d'investissement	- €	1 174 032,00 €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes assimilées	222 637,90 €	8 018 110,23 €	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	20 494,11 €	3 008,56 €	3 348,00 €	13 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 464,00 €	269,90 €	1 298,00 €	89 196,82 €
23 - Immobilisations en cours	746 092,14 €	- €	- €	- €
TOTAL DEPENSES	990 688,15 €	9 462 117,19 €	4 646,00 €	102 196,82 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	316 180,25 €	- €	87 196,82 €	87 196,82 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 622,09 €	- €	14 728,85 €	15 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	31 979,71 €	11 694,02 €	240,15 €	- €
13 - Subventions d'investissement	352 209,60 €	- €	- €	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €	9 477 553,00 €	- €	- €
27 - Autres immobilisations financières	- €	31 615,45 €	- €	- €
TOTAL RECETTES	723 991,65 €	9 520 862,47 €	102 165,82 €	102 196,82 €
RESULTAT	- 266 696,50 €	58 745,28 €	97 519,82 €	

Les dépenses concernent le renouvellement de matériel informatique (1 pc + 1 station) pour 1 298 € et de licence logiciel pour 3 348 €. Les recettes correspondent aux amortissements pour 14 728,85 € et au FCTVA pour 240,15 €.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 10 323 € auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 87 196,82 € soit un résultat cumulé de 97 519,82 €.

Il vous est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau du budget supplémentaire 2024 du CIAS (point 4.)

COMPTE ADMINISTRATIF SAAD

Section de fonctionnement					
Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	% 2023/2022	BP 2023
002 - Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté			41 300,42 €		41 300,42 €
011 - Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	177 919,16 €	177 026,61 €	177 308,46 €	0%	211 885,00 €
012 - Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	2 976 449,83 €	3 180 217,24 €	3 065 180,30 €	-4%	3 576 694,00 €
016 - Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	148 044,19 €	179 540,55 €	154 038,92 €	-14%	171 770,00 €
TOTAL DEPENSES	3 302 413,18 €	3 536 784,40 €	3 437 828,10 €	-3%	4 001 649,42 €
017 - Groupe 1 : Produits de la tarification	2 538 126,04 €	2 383 937,20 €	2 292 353,78 €	-4%	2 939 939,30 €
018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	763 983,77 €	891 247,93 €	1 259 260,12 €	41%	1 049 839,42 €
019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	1 161,48 €	3 713,35 €	925,52 €	-75%	11 870,70 €
TOTAL RECETTES	3 303 271,29 €	3 278 898,48 €	3 552 539,42 €	8%	4 001 649,42 €
RÉSULTAT SAAD	858,11 €	- 257 885,92 €	114 711,32 €		

Activité réalisée : 89 793 h

Le budget 2023 avait été établi avec une activité prévisionnelle de 114 000 h annuelles.

Perte 24 207 h soit une perte de recettes de 619k € (tarif horaire moyen de 25.61 €) par rapport au budget prévisionnel.

Baisse de 4% des dépenses de personnel et des produits de la tarification par rapport à 2022 compte tenu des difficultés liées au recrutement et à la baisse d'activité.

Le reste à charge hors subvention de RLV et participation de CCPL est de 7,42 €/heure.

La subvention de RLV a été versée en totalité soit 712 724 €.

Le service d'aide à domicile a bénéficié, fin décembre, du fonds national d'urgence d'un montant de 50 000 € attribué aux EPSMS en difficulté et de la dotation qualité 2023 d'un montant de 165 171 € liée à la signature du CPOM avec le Département.

Dépenses :

Groupe 1 : principales dépenses

Fournitures : 6 952 €

Prestations : 20 900 € (Adam's Conseil + espace de discussions)

Frais de déplacement aides à domicile : 114 083 €

Remboursement de frais mutualisés : 33 000 €

Groupe 2 : charges de personnel dont 430 331 € (personnel mutualisé et personnel CCPL)

Groupe 3 : principales dépenses

Maintenance informatique : 10 637 €

Assurance du personnel : 110 874 €

Cotisations et abonnements divers : 9 846 €

Amortissements : 11 616 €

Recettes :

Groupe 1 : produits de la tarification

Usagers 1 230 291 €, Département 848 255 €, Caisses mutuelles et retraites 213 805 €

Groupe 2 : principales recettes

Remboursement IJ personnel : 109 600 €

Participation CCPL : 75 902 €

Subventions et participations : RLV 712 724 €, Département dotation qualité 165 171 €, Département Ségur 76 147 €, Fonds d'urgence 50 000 €.

Groupe 3 : quote-part reprise subventions

Le résultat est excédentaire de 156 011,74 € auquel se rajoute le 1/5 du déficit 2020 – 41 300,42 € soit un résultat excédentaire de 114 711,32 €. Ce résultat viendra en réduction des déficits antérieurs.

Rappel des résultats et proposition apurement des déficits :

NB : il avait été proposé de reprendre le déficit 2022 sur 5 ans à compter de l'exercice 2024. Ce qui n'a pu être fait.

➤ Proposition reprise sur 3 ans

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Résultats SAAD	206 502,10 €	858,11 €	-257 885,92 €	156 011,74 €				
Reprise résultat 2020 sur 5 ans			- 40 442,31 €	- 41 300,42 €	-41 300,42 €	-41 300,42 €	-41 300,42 €	
Reprise résultat 2022 sur 3 ans						-61 205,64 €	-61 205,64 €	-61 205,64 €
Résultat	206 502,10 €	858,11 €	-298 328,23 €	114 711,32 €				
Report à nouveau cumulé (déficit)		-205 643,99 €	-463 529,91 €	-307 518,17 €				

➤ Ou à titre dérogatoire sur 5 ans (attention les services de l'Etat ne sont pas favorables à ce schéma là)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Résultats SAAD	206 502,10 €	858,11 €	-257 885,92 €	156 011,74 €						
Reprise résultat 2020 sur 5 ans			- 40 442,31 €	- 41 300,42 €	-41 300,42 €	-41 300,42 €	-41 300,42 €			
Reprise résultat 2022 sur 5 ans						-36 723,38 €	-36 723,38 €	-36 723,38 €	-36 723,38 €	-36 723,38 €
Résultat	206 502,10 €	858,11 €	-298 328,23 €	114 711,32 €						
Report à nouveau cumulé (déficit)		-205 643,99 €	-463 529,91 €	-307 518,17 €						

Il s'agit de déterminer la temporalité de reprise des déficits, Il vous est proposé une reprise sur 3 ans

Section Investissement	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2023
Chapitre				
13 - Subventions d'investissement	1 147,00 €	1 147,00 €	802,00 €	810,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	4 476,11 €	3 578,38 €	6 177,22 €	17 360,00 €
21 - Immobilisations corporelles	13 260,00 €	1 977,36 €	7 090,56 €	26 096,72 €
TOTAL DEPENSES	18 883,11 €	6 702,74 €	14 069,78 €	44 266,72 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	36 514,08 €	26 070,55 €	32 596,72 €	32 596,72 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	663,65 €	1 377,25 €	2 175,17 €	- €
15 - Provisions	- €	- €	- €	- €
28 - Amortissements des immobilisations	7 775,93 €	11 851,66 €	11 616,35 €	11 670,00 €
TOTAL RECETTES	44 953,66 €	39 299,46 €	46 388,24 €	44 266,72 €
RESULTAT SAAD	26 070,55 €	32 596,72 €	32 318,46 €	

Les principales dépenses d'investissement correspondent au renouvellement de 6 PC et 1 smartphone pour 7 090 € et au changement du logiciel de facturation aux usagers pour 6 177€.

Les recettes sont constituées des amortissements pour 11 616,35 € et du FCTVA pour 2175,17€.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de -278,26 € auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 32 596,72 € soit un résultat cumulé excédentaire de 32 318,46 €.

Il est vous proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau du BP 2024 de la section investissement (point 5.)

COMPTE ADMINISTRATIF PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (PRAD)

Section de fonctionnement					
Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	%2023/2022	BP 2023
011 - Charges à caractère général	562 901,78 €	544 986,07 €	564 562,88 €	4%	586 847,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	300 454,32 €	304 949,68 €	309 863,27 €	2%	322 870,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 135,81 €	3 391,00 €	3 704,78 €	9%	3 748,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	1,64 €	440,30 €	0,64 €	-100%	7 095,44 €
67 - Charges exceptionnelles	310,91 €	- €	- €		500,00 €
TOTAL DEPENSES	866 804,46 €	853 767,05 €	878 131,57 €	3%	921 060,44 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	4 741,36 €	1 065,75 €	8 255,44 €		8 255,44 €
013 - Atténuations de charges	14 671,41 €	14 147,62 €	6 387,08 €	-55%	7 630,00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	803 390,88 €	755 141,27 €	804 453,55 €	7%	839 534,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	45 056,00 €	91 666,30 €	65 520,20 €	-29%	65 641,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	8,56 €	1,55 €	1,69 €	9%	- €
TOTAL RECETTES	867 870,21 €	862 022,49 €	884 617,96 €	3%	921 060,44 €
RESULTAT PORTAGE REPAS	1 065,75 €	8 255,44 €	6 486,39 €		

Activité réalisée : 81 789 repas

Activité prévisionnelle : 86 000 repas.

Reste à charge hors subvention RLV et participation CCPL : 0,72 €/ repas (prévisionnel 0,76€)

Subvention RLV : 62 601 €

Dépenses :

Chapitre 011 : principales dépenses

- Achat de repas : 480 841 €
- Carburant : 11 092 €
- Location véhicules : 47 674 €
- Frais mutualisés : 22 373 €

Chapitre 012 : dépenses de personnel dont 86 785 € de personnel mutualisé.

Chapitre 042 : dotations aux amortissements : 3 704 €

Recettes :

Chapitre 013 : remboursement IJ personnel : 6 387 €

Chapitre 70 : repas usagers 801 995 €

Chapitre 74 : subvention RLV 62 601 € participation CCPL 2 800 €

Le résultat de l'exercice est déficitaire de -1 769,05 € auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 8 255,44 € soit un résultat cumulé excédentaire de 6 486,39 €. Il est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau du Budget 2024.

Section Investissement					
Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2023	
20 - Immobilisations incorporelles	716,78 €	- €	3 617,30 €	6 900,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	390,00 €	1 774,52 €	720,00 €	26 619,78 €	
TOTAL DEPENSES	1 106,78 €	1 774,52 €	4 337,30 €	33 519,78 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	26 126,27 €	28 155,30 €	29 771,78 €	29 771,78 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 135,81 €	3 391,00 €	3 704,78 €	3 748,00 €	
TOTAL RECETTES	29 262,08 €	31 546,30 €	33 476,56 €	33 519,78 €	
RESULTAT PORTAGE REPAS	28 155,30 €	29 771,78 €	29 139,26 €	- €	

Les dépenses concernent le renouvellement d'un ordinateur pour 720 € et le changement du logiciel facturation aux usagers pour 3617.30 €. Les recettes correspondent aux amortissements.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de -632,52 € auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 29 771,78 € soit un résultat cumulé excédentaire de 29 139,26 €.

Il vous est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau du Budget 2024 (point 4.)

COMpte ADMINISTRATIF SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Section de fonctionnement						
Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	%2023/2022	BP 2023	
011 - Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	155 824,42 €	167 101,05 €	118 203,18 €	-29%	118 250,00 €	
012 - Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	657 036,14 €	705 822,16 €	767 693,65 €	9%	775 335,00 €	
016 - Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	72 930,14 €	78 617,31 €	91 076,45 €	16%	98 420,00 €	
TOTAL DEPENSES	885 790,70 €	951 540,52 €	976 973,28 €	3%	992 005,00 €	
017 - Groupe 1 : Produits de la tarification	900 859,41 €	869 937,02 €	1 002 670,47 €	15%	930 028,00 €	
018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	49 657,64 €	84 821,86 €	54 892,76 €	-35%	53 800,00 €	
019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	3 777,00 €	3 777,00 €	26 902,16 €	612%	8 177,00 €	
TOTAL RECETTES	954 294,05 €	958 535,88 €	1 084 465,39 €	13%	992 005,00 €	
RESULTAT SSIAD	68 503,35 €	6 995,36 €	107 492,11 €			

Les recettes ne sont pas liées à l'activité mais à une dotation globale fixée par l'ARS.

L'arrêté reçu en décembre 2023 a octroyé des crédits pour des mesures nouvelles pour 25 542,38 € et des crédits non reconductibles pour 18 444 € expliquant pour partie l'excédent présenté. Des économies à hauteur de 49 000 € ont été réalisées sur les prestations des cabinets infirmiers par rapport à 2022.

Dépenses :

Groupe 1 : principales dépenses

Carburant véhicules : 12 873 €

Cabinets infirmiers : 83 159 €

Frais de télécommunications : 3 220 €

Frais mutualisés : 14 328 €

Groupe 2 : charges de personnel dont 42 162 € de remboursement de personnel mutualisé, 20 063 € interventions ergothérapeute et psychologue.

Groupe 3 : principales dépenses

Location et entretien véhicules : 26 880 €

Assurances du personnel et véhicules : 34 451 €

Dotations aux amortissements : 17 600 €

Recettes :

Groupe 1 : forfait global soins 1 002 670 €

Groupe 2 : remboursement IJ 48 500 €, chèques déjeuners 6 372 €

Groupe 3 : reprise subvention 3 777 €, subvention prévention risques professionnels 18 750€

Section Investissement				
Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	BP 2023
13 - Subventions d'investissement	3 777,00 €	3 777,00 €	3 777,00 €	3 777,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	2 282,11 €	1 306,39 €	6 177,22 €	10 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 032,00 €	2 139,74 €	1 730,07 €	41 653,32 €
TOTAL DEPENSES	7 091,11 €	7 223,13 €	11 684,29 €	55 430,32 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 561,58 €	25 861,25 €	37 570,32 €	37 570,32 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10 525,34 €	1 100,87 €	169,29 €	- €
28 - Amortissements des immobilisations	16 865,44 €	17 831,33 €	17 610,43 €	17 860,00 €
TOTAL RECETTES	32 952,36 €	44 793,45 €	55 350,04 €	55 430,32 €
RESULTAT SSIAD	25 861,25 €	37 570,32 €	43 665,75 €	

Les dépenses concernent le renouvellement d'un ordinateur et d'un siège de bureau pour 1 730 € et l'acquisition d'un nouveau logiciel pour 6 177 €. Les recettes correspondent aux amortissements et au FCTVA.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 6 095,43 € auquel se rajoute l'excédent antérieur reporté de 37 570,32 € soit un résultat cumulé excédentaire de 43 665,75 €.

Il vous est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau du budget 2024 (point 6.)

ERRD EHPAD

Section de fonctionnement					
Chapitre	CA 2021	CA 2022	CA 2023	%2023/2022	BP 2023
011 - Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	451 082,70 €	412 696,54 €	505 459,43 €	22%	552 900,00 €
012 - Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	2 693 910,98 €	2 911 753,69 €	3 107 618,23 €	7%	3 138 860,00 €
016 - Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	515 947,88 €	897 536,17 €	839 166,80 €	-7%	854 060,00 €
Total Dépenses	3 660 941,56 €	4 221 986,40 €	4 452 244,46 €	5%	4 545 820,00 €
017 - Groupe 1 : Produits de la tarification	4 008 100,87 €	3 903 711,36 €	4 032 264,40 €	3%	3 991 393,70 €
018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	111 302,13 €	64 933,46 €	172 906,29 €	166%	159 920,00 €
019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissable	57 955,78 €	231 770,67 €	95 614,59 €	-59%	87 214,70 €
Total Recettes	4 177 358,78 €	4 200 415,49 €	4 300 785,28 €	2%	4 238 528,40 €
Résultats EHPAD	518 417,22 €	21 570,91 €	151 459,18 €		

Activité : 29 416 journées

Dépenses :**Groupe 1 : principales dépenses**

- Fluides (eau, énergie) : 144 348 €
- Produits d'entretien : 14 676 €
- Protections dépendance : 22 831 €
- Alimentation 210 318 €
- Fournitures médicales : 16 468 €
- Blanchisserie : 60 891 €
- Remboursement frais mutualisés : 10762 €

Groupe 2 : charges de personnel dont IDE de nuit 194 000 €, personnel mutualisé 96 505 €

Groupe 3 : principales dépenses

- Location de matériel : 13 064 €
- Entretien bâtiment : 20 670 €
- Contrats de maintenance : 52 500 €
- Assurance du personnel : 117 240 €
- Intérêts des emprunts : 154 741 €
- Amortissements : 392 712 €

Recettes :

Groupe 1 : usagers 1 910 216 €, dotation soins ARS 1 681 827 €, Département 440 219 €

Groupe 2 : remboursement IJ 126 037 €, chèques déjeuners 25 925 €, remboursement de frais mutualisés (chambre froide) 5 000 €, remboursement sinistre 15 905 €

Groupe 3 : reprise subvention 32 612 €, reprise provision 15 576 €, produits exceptionnels 47 425 €.

Le résultat de l'exercice est déficitaire de -151 459,18 € dû principalement à l'augmentation des dépenses de fluides (+ 53k €) et d'alimentation (+ 31k €), des intérêts des emprunts indexés sur le taux du livret A (+ 35k €).

Ce budget se décompose en section tarifaire Hébergement, Dépendance et Soins.

Les résultats sont les suivants :

Section	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Hébergement	2 185 821,50 €	1 952 403,11 €	- 233 418,39 €
Dépendance	686 176,72 €	571 939,88 €	- 114 236,84 €
Soins	1 580 246,24 €	1 776 442,29 €	196 196,05 €
Total	4 452 244,46 €	4 300 785,28 €	- 151 459,18 €

Proposition d'affectation des résultats :

Section	Résultat 2023	Solde RAN	Résultat à affecter
Hébergement	- 233 418,39 €	489 786,70 €	256 368,31 €
Dépendance	81 959,21 €	637 511,09 €	719 470,30 €
Soins			
Total	- 151 459,18 €	1 127 297,79 €	975 838,61 €

Le résultat 2023 présenté pour la section hébergement est un déficit de -233 418,39 € qui, après incorporation du report à nouveau excédentaire de 489 786,70 €, débouche sur un résultat à affecter de 256 368,31 €.

Il vous est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau excédentaire.

NB : L'excédent en report à nouveau après clôture de l'exercice 2023 (256 368 €) permet d'absorber le déficit si vente du bâtiment désaffecté à l'OPHIS au montant du CRD de l'emprunt et donc pas d'impact sur le prix de journée hébergement. En revanche, nous n'aurons plus d'excédents en réserves sur la section hébergement.

Les résultats 2023 des sections dépendance et soins sont fusionnés, il en résulte un excédent de 81 959,21 € qui, après incorporation du report à nouveau antérieur de 637 511,09 €, débouche sur un résultat à affecter de 719 470,30 €.

Il vous est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau excédentaire.

Investissement

Dans le cadre d'un ERRD, le tableau de financement remplace la section d'investissement. Il prend en compte la capacité d'autofinancement et permet de déterminer le fonds de roulement net global au 31 décembre 2023 (ressources disponibles pour l'exploitation courante).

Pour l'EHPAD, la capacité d'autofinancement d'un montant de 193 065,63 € ne permet pas de couvrir en totalité l'annuité de la dette et le financement des investissements. Il en ressort un prélèvement sur le fonds de roulement à hauteur de 60 116.09 €.

Au 31 décembre 2023, le fonds de roulement net global s'élève à 1 294 338 €. La trésorerie est de 1 178 743,15 € et fait fonctionner l'ensemble des services du CIAS.

Ressources		Exercice 2023	
		Prévisions budgétaires totales	Réalisations
N° de comptes	Libellés		
	Capacité d'autofinancement	37 710,70 €	193 065,63 €
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>		
10	Apport, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	0,00 €	2 484,86 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	22 714,00 €	22 529,50 €
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>		
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf compte 165 ⁽¹⁾)	40 000,00 €	48 051,60 €
165	Dépôts et cautionnements reçus ⁽¹⁾	0,00 €	
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>	0,00 €	
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	0,00 €	0,00 €
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €
070	Annulations de mandats sur exercices clos ⁽²⁾	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES RESSOURCES	100 424,70 €	286 131,59 €
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	258 610,30 €	60 116,09 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	359 035,00 €	326 247,68 €

Emplois		Exercice 2023	
		Prévisions budgétaires totales	Réalisations
N° de comptes	Libellés		
	Insuffisance d'autofinancement	0,00 €	0,00 €
10	Fonds propres et réserves – Réduction - (sauf compte 106) ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>		
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 ⁽¹⁾)	282 000,00 €	281 643,86 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) ⁽¹⁾	0,00 €	
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>		
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00 €	2 052,00 €
21	Immobilisations corporelles	47 035,00 €	42 551,82 €
	- dont terrains	0,00 €	0,00 €
	- dont agencements de terrains	0,00 €	0,00 €
	- dont constructions	0,00 €	0,00 €
	- dont installations techniques, matériel et outillage	8 110,00 €	15 324,53 €
	- dont autres immobilisations corporelles	38 925,00 €	27 227,29 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0,00 €	0,00 €
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €
071	Annulation de titres sur exercices clos ⁽²⁾	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES EMPLOIS	359 035,00 €	326 247,68 €
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	359 035,00 €	326 247,68 €

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	- €	307 291,60 €	161 469,18 €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	393 191,00 €	392 713,51 €	32 612,00 €	32 612,00 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reportes en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	15 576,70 €	15 576,70 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			- €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	393 191,00 €	392 713,51 €	355 480,30 €	199 647,88 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	37 710,70 €	193 065,63 €	- €	- €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>0,89%</i>	<i>4,49%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2023

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	- €	- €	37 710,70 €	193 065,63 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	282 000,00 €	281 643,86 €	40 000,00 €	48 051,60 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	77 035,00 €	44 603,82 €	22 714,00 €	25 014,36 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	- €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	359 035,00 €	326 247,68 €	100 424,70 €	296 131,59 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	258 610,30 €	60 116,09 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	359 035,00 €	326 247,68 €	359 035,00 €	326 247,68 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2023

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2023	1 354 454,09 €	1 354 454,09 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	- 258 610,30 €	- 60 116,09 €
FRNG au 31 décembre 2023	1 095 843,79 €	1 294 338,00 €

Cadre ERRD synthétique (suite)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2023

	PREVU	REALISE
BFR au 1er janvier 2023	123 473,75 €	123 473,75 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	36 370,34 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0,00 €	44 249,13 €
BFR (ou EFE signe "-") au 31 décembre 2023	123 473,75 €	115 594,96 €

TRESORERIE - EXERCICE 2023

	PREVU	REALISE
Trésorerie au 1er janvier 2023	1 230 980,45 €	1 230 980,45 €
Variation de trésorerie de la période	- 258 610,30 €	- 52 237,30 €
Trésorerie au 31 décembre 2023	972 370,15 €	1 178 743,15 €

Entendu l'exposé de la Présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les comptes administratifs du CIAS et de ses budgets annexes et les affectations des résultats afférents, ainsi que l'ERRD 2023

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS
 POUR EXTRAIT CONFORME
 Le Président, par délégation
 Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente



